



Rapport annuel 2021-2022

Comité de vérification

Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Rapport annuel 2021-2022

Comité de vérification

Direction des ressources financières

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Déposé au conseil d'administration le : 14 avril 2022

COMPOSITION

M^{me} Joan Chandonnet

M^{me} Sylvie Dillard

M. Normand Julien, président du comité

Invités : M. Stéphane Bussières, directeur des ressources financières
M. Michel Delamarre, président-directeur général
M^{me} Sylvie Durand, directrice adjointe à la gestion budgétaire

MANDAT

Le comité de vérification (ci-après « le comité ») exerce les fonctions prévues par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et le *Règlement sur la régie interne* de l'établissement. Il a notamment pour fonctions d'examiner les prévisions budgétaires de l'établissement, d'effectuer le suivi périodique du budget annuel, d'examiner les états financiers annuels avec l'auditeur externe, de s'assurer que soit mis en place et d'appliquer un processus de gestion des risques et de veiller à ce que les mécanismes de contrôle interne soient adéquats et efficaces. Le comité voit également au respect de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) et à ce titre, veille au respect du Plan de délégation de signatures et examine la liste des contrats de 100 000 \$ et plus.

RÉUNIONS

Au cours de la dernière année, le comité s'est réuni à dix reprises, soit les 19 avril, 12 et 26 mai, 10 et 14 juin, 15 septembre, 27 octobre et 1^{er} décembre 2021 et les 2 février et 16 mars 2022.

ASSIDUITÉ

Le taux de participation des membres aux réunions du comité est de 96,7 % pour 2021-2022.

RÉALISATIONS

Audit des états financiers de l'établissement

- Audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2021, en collaboration avec la firme Malette, auditeur externe, dans le but de s'assurer qu'ils soient conformes aux principes comptables généralement reconnus.
- Suivi du plan d'action donnant suite aux recommandations du rapport d'audit des états financiers terminé le 31 mars 2021. Ces recommandations visent l'amélioration de la présentation de l'information financière.
- Étude du plan d'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022. Ce plan fait état de la stratégie et de l'étendue de l'audit à réaliser par l'auditeur externe.

Budget 2021-2022 et suivi périodique

- Examen des choix budgétaires proposés pour 2021-2022 et analyse des principaux enjeux.
- Suivi des résultats financiers à quatre reprises au cours de l'exercice. Les écarts entre les résultats et les prévisions budgétaires sont examinés ainsi que les principaux risques financiers.
- Réception du rapport financier trimestriel sur les revenus et les charges de l'établissement (AS-617) avant son approbation par le conseil d'administration.

- Examen des autorisations d'emprunts sur marge de crédit et du régime d'emprunts à long terme.
- Suivi des coûts reliés à la gestion de la pandémie (COVID-19) et leur financement par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Conservation des infrastructures

- Examen des trois plans triennaux du Programme d'investissement en conservation des infrastructures : le Plan de conservation en équipement et mobilier, volet médical; le Plan de conservation en équipement et mobilier, volet non médical et mobilier; le Plan de conservation et de fonctionnalité immobilières. Le budget du programme s'établit à 43,3 M\$ pour 2022-2023. Ces plans visent à maintenir la qualité des actifs détenus par l'établissement.
- Attention portée par le comité au processus d'élaboration, aux priorités retenues et aux enjeux financiers des trois plans de conservation des infrastructures.

Ressources informationnelles

- Examen du Bilan des ressources informationnelles 2020-2021 et aperçu de la programmation 2021-2026.
- Examen du Bilan de la sécurité de l'information 2020-2021 et du Plan d'action 2021-2022.
- Appréciation de l'état d'avancement au 1^{er} juin 2021 des 15 mesures minimales de sécurité exigées par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Gestion contractuelle

- Examen des modifications à la Politique d'acquisition des biens, services, travaux de construction et technologies de l'information. Ces modifications visaient principalement à renforcer certains aspects du processus d'acquisition de l'établissement.
- Examen des modifications au Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents ou écrits engageant la responsabilité de l'établissement. Ces modifications avaient pour but de mettre à jour les pouvoirs de certaines personnes d'autoriser et de signer des contrats d'acquisition.
- Surveillance de l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), en examinant la conformité des pratiques dans un certain nombre de contrats d'approvisionnements, de services, de travaux de construction et de technologies de l'information de 100 000 \$ et plus, attribués au cours de 2020-2021.
- Vérification du respect du Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents ou écrits engageant la responsabilité de l'établissement. Le comité s'est assuré qu'en matière contractuelle les documents ont été signés par les personnes habilitées à contracter et à payer les montants en cause.
- Étude du processus de facturation et de paiement des fournisseurs ainsi que des contrôles en place.
- Prise de connaissance du « Portrait personnalisé des activités contractuelles des organismes publics » préparé par le Secrétariat du Conseil du trésor, tout particulièrement du respect par l'établissement de certaines obligations contractuelles.

Gestion intégrée des risques

- Suivi des travaux menés en gestion intégrée des risques, notamment les rôles et responsabilités confiés aux comités du conseil d'administration et aux comités organisationnels, la démarche organisationnelle proposée et les modifications à la Politique relative à la gestion intégrée des risques.

Budget 2022-2023 – Analyse préliminaire

- Revue des perspectives budgétaires 2022-2023 : éléments de contexte, enjeux et risques budgétaires et financement prévu.

Autres sujets étudiés

- Rapport financier du Fonds de santé au travail pour l'exercice 2020.
- Frais de déplacement et dépenses de fonction du président-directeur général, du président-directeur général adjoint et de la directrice générale adjointe de l'exercice 2020-2021.
- Affectation d'origine interne et du solde du fonds d'exploitation au 31 mars 2021.

PERSPECTIVES POUR 2022-2023

- Le comité de vérification portera une attention soutenue à la situation budgétaire de l'établissement, notamment à la préservation de l'équilibre budgétaire. Les nombreux changements prévus dans le secteur de la santé et des services sociaux et le contexte inflationniste auront des incidences budgétaires importantes.
- Le comité accompagnera la démarche organisationnelle de gestion intégrée des risques déjà en cours. Après l'étape d'identification et d'évaluation des risques par la direction générale, un plan d'action sera soumis pour examen au comité de vérification et pour adoption par la suite par le conseil d'administration.

Normand Julien
Comité de vérification

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale**

Québec

